

Le Journal du Relais

Rentrée 2022



Le Relais Petite Enfance a le plaisir de vous présenter le programme des activités et sorties à venir. C'est avec plaisir que je vous retrouve et vous laisse découvrir les rencontres à venir. Je souhaite également aux petits enfants nouvellement accueillis la bienvenue, et aux grands enfants entrant à l'école une très belle rentrée.

A très bientôt,

Emilie Genest



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits



Relais Petite Enfance Plaine Sud
10, rue de l'avenir - Garcelles-Secqueville
14540 Le Castelet

07.69.27.15.01 / rpe.plainesud@famillesrurales.org



Matinées d'éveil de 9h30 à 11h30 :




Mardi et jeudi à Soliers
Mercredi à Rocquancourt
Vendredi à Bourguébus

Accueil téléphonique et sur rendez-vous:

Mardi de 13h30 à 18h
Jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 13h30 à 16h



Septembre		
Mardi 13	<i>Balade au bois de Soliers Rdv à 10h sur place</i>	
Vendredi 16	<i>Balade au Parc de Grentheville Rdv à 10h sur place</i>	
Mardi 20	Soliers : groupe A	Rencontres et retrouvailles ! 
Mercredi 21	Rocquancourt	
Jeudi 22	Soliers : groupe A	
Vendredi 23	Bourguébus : gpe A	
Mardi 27	Soliers : groupe B	
Mercredi 28	Rocquancourt	Rencontres et retrouvailles ! 
Jeudi 29	Soliers : groupe B	
Vendredi 30	Bourguébus : gpe B	
Octobre		
Mardi 4	Soliers : groupe A	Couleurs automnales
Mercredi 5	Rocquancourt	
Jeudi 6	Soliers : groupe A	
Vendredi 7	Bourguébus : gpe A	
Mardi 11	Soliers : groupe B	Couleurs automnales
Mardi 11, 20h à Cagny : Soirée théâtre débat : « Et moi, et moi, émois » <i>Spectacle/débat sur la place des émotions dans une famille.</i> 5 saynètes à l'humour décalé animées par M. Charly, entrecoupées de débats menés par une psychologue pour comprendre et analyser les émotions des tout-petits. Inscription obligatoire auprès du Relais		
Mercredi 12	Rocquancourt	Couleurs automnales
Jeudi 13	Soliers : groupe B	
Vendredi 14	Bourguébus : gpe B	
<i>Samedi 15 : Tous à l'eau ! Matinée bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert.</i> <i>Renseignements et inscription auprès du Relais</i>		

Mardi 18	Soliers : groupe A	 L'asticot et la pomme 
Mercredi 19	Rocquancourt	
Jeudi 20	Sortie à la cueillette de Cagny : Cueillons des pommes ! rdv à 9h45 sur le parking - inscription obligatoire	
Vendredi 21	Bourguébus : gpe A	L'asticot et la pomme
<i>Bonnes vacances !</i>		
Novembre		
Mardi 8	Soliers : groupe A	Coucou Hibou 
Mercredi 9	Rocquancourt	
Jeudi 10	Soliers : groupe A	
Vendredi 11	<i>Féié !</i>	
Mardi 15	Soliers : groupe B	Coucou Hibou 
Mercredi 16	Rocquancourt	
Jeudi 17	Soliers : groupe B	
Vendredi 18	Bourguébus: gpe B	
Mardi 22	Soliers: groupe A	Un écureuil
Mercredi 23	Rocquancourt	
Jeudi 24	Soliers : groupe A	
Vendredi 25	Bourguébus : gpe A	
Mardi 29	Soliers : groupe B	Un écureuil
Mercredi 30	Rocquancourt	
Jeudi 1 ^{er} déc.	Soliers : groupe B	
Vendredi 2 déc.	Bourguébus: gpe B	

☆ Une **autorisation parentale est demandée obligatoirement** tous les ans pour chaque enfant participant aux matinées d'éveil.

☆ Pensez à apporter **des chaussons** pour vous et les enfants, et prévoir **une tenue peu fragile et confortable** favorisant la motricité des tout-petits.



Flan de patates douces

Ingrédients : pour 4 personnes

- 4 patates douces moyennes
- 2 cuillères à soupe de lait de coco
- 1 cuillère à soupe de crème fleurette
- 2 œufs entiers
- sel et poivre



Préparation :

1. Faire cuire les patates douces dix minutes à la vapeur, puis les mixer encore chaudes avec le lait de coco, la crème fleurette, 2 œufs entiers, du sel et du poivre.
2. Enfourner à 180°C pour un bon quart d'heure et... bon appétit !

Gâteau aux pommes et caramel au beurre salé

Ingrédients :

- 3 pommes
- 100 g de farine
- 100 g de sucre poudre
- 100 g de beurre mou
- 2 œufs
- 1 sachet de levure chimique

Pour le caramel au beurre salé :

- 150 g de sucre
- 20 cl de crème liquide
- 60 g de beurre salé



Préparation : Préparation 10 min - Cuisson 30 min - Préchauffez le four à 210°C

1 Préparez le caramel : Faites fondre le sucre avec 1,5 c. à soupe d'eau dans une casserole, sans mélanger, jusqu'à coloration du caramel. Ajoutez le beurre salé coupé en morceaux et la crème liquide puis remuez délicatement jusqu'à ce que le caramel épaississe. Réservez hors du feu.

2 Faites couler le caramel dans le fond d'un moule à gâteau beurré.

3 Pelez, épépinez et coupez les pommes en tranches. Placez-les sur le caramel dans le moule.

4 Fouettez les œufs avec le sucre dans un récipient. Ajoutez le beurre fondu, la farine et la levure puis mélangez bien jusqu'à obtenir une pâte lisse. Versez la préparation sur les pommes dans le moule, puis enfournez pendant 30 minutes. Laissez tiédir puis démoulez sur un plat de service, dégustez tiède ou froid.

Bonne dégustation !



Un peu de Psychologie...

Le jeu comme support d'observation

Le jeu constitue un objet d'observation riche pour les professionnels de la petite enfance. Activité privilégiée des jeunes enfants, il offre des opportunités variées : exploration sensorielle et motrice d'un objet, compréhension du monde environnant (d'un point de vue physique et social), rencontre d'un autre enfant, expression (verbale et non-verbale). Autant d'éléments qui ont de multiples intérêts lorsque les assistantes maternelles observent les enfants en jeu :

► Une meilleure connaissance du développement de l'enfant en général

L'observation est un outil « d'auto-formation » formidable. En prenant le temps d'observer le jeu des enfants, l'assistante maternelle augmente son expertise des connaissances sur le développement de la motricité fine et globale, du rapport à l'autre, des compétences cognitives (causalité, imitation, langage, décentration, association de formes, de couleurs, tri, etc...)

► Une meilleure connaissance de chaque enfant

L'observation permet à l'assistante maternelle d'enrichir les transmissions aux parents avec les anecdotes de vie, de sensibiliser les familles à l'importance du jeu et de voir quels sont les besoins, intérêts, et compétences de l'enfant, afin d'ajuster ses propositions ludiques (ponctuelles ou accessibles tout au long de la journée).

► Une posture professionnelle pertinente au profit de l'enfant

Quand l'assistante maternelle observe, elle est proche de l'enfant, sans être trop « collée ». Elle regarde, laisse faire, sans faire à la place, limite au maximum ses interventions orales et physiques. Elle offre une présence rassurante et un regard bienveillant qui encourage l'enfant dans ses explorations. La posture d'observation favorise la sécurité affective et l'autonomie : les conditions optimales pour un développement harmonieux.

Anne-Sophie Casal, Psychologue
L'assmat n°196, août/septembre 2022





Un peu de Droit...

La Convention Collective applicable depuis le 1er janvier 2022

Voici venu le temps des croisements d'enfants entre les petits arrivants et le départ des grands sur le chemin de l'école. Faisons un point sur ces périodes contractuelles spécifiques :

« Comment calculer le salaire pour l'accueil du premier mois d'un nouvel enfant ou le dernier salaire pour l'accueil d'un enfant qui se termine ? »

« (...) Pendant la période d'adaptation, le particulier employeur déduit du salaire mensualisé les heures de travail non effectuées par l'assistant maternel en procédant à un calcul de déduction d'absence conformément aux dispositions de l'article 111 du présent socle spécifique. »

Article 108-1 - Principe de mensualisation du salaire

Les méthodes de déduction à utiliser sont les suivantes :

En cas d'accueil de l'enfant sur 52 semaines par période de 12 mois :

Salaire mensualisé x nombre **d'heures non travaillées** dans le mois,
(donnant lieu à déduction de salaire)

Nombre d'heures qui auraient été réellement travaillées dans le mois
considéré si le salarié n'avait pas été absent

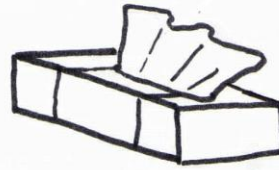
En cas d'accueil de l'enfant 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs (année incomplète):

Salaire mensualisé x nombre **de jours non travaillés** dans le mois,
(donnant lieu à déduction de salaire)

Nombre de jours qui auraient été réellement travaillées dans le mois
considéré si le salarié n'avait pas été absent

« (...) sont entendus par heures et jours de travail toutes les heures et tous les jours du mois en question qui auraient été travaillés par l'assistant maternel s'il n'avait pas été absent. Les périodes d'absence, les semaines de non-accueil ainsi que les jours fériés chômés correspondant à un jour habituellement travaillé, sont comptabilisés dans les heures et les jours qui auraient été travaillés par le salarié s'il n'avait pas été absent au cours du mois.»

Article 111 – Déduction des périodes d'absence



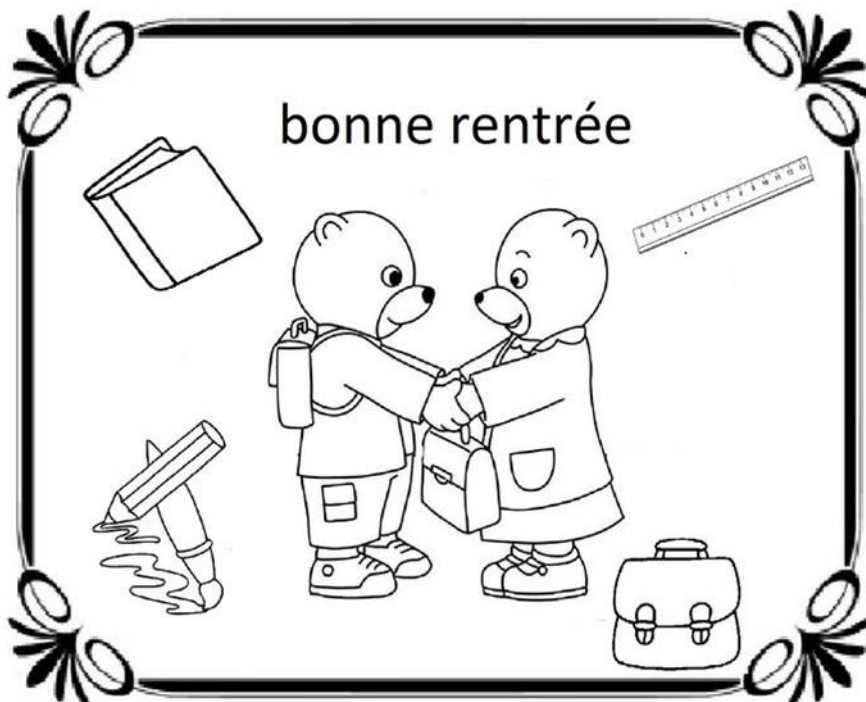
Rien oublié, c'est la rentrée!

Un cartable pour tout ranger
Un mouchoir pour se moucher
Un doudou à câliner
Rien oublié, c'est la rentrée.



©1.

©1.





« A vos plumes »

Vous souhaitez partager votre expérience professionnelle lors d'une formation, votre pratique professionnelle auprès des enfants, évoquer vos lectures et découvertes ? Cet espace vous est réservé. Transmettez un article ou quelques lignes à l'animatrice qui l'intégrera dans la rubrique « A vos plumes » du prochain numéro du journal.

Les matinées d'éveil

L'animatrice vous accueille dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations, ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle, de leur garde à domicile ou de leur parent employeur se déroulent ainsi

- de 9h30 à 10h : instant d'accueil, de jeu libre, d'échanges...
- vers 10h/10h15 le groupe se rassemble puis une activité accompagnée est proposée aux enfants qui le souhaitent, en plusieurs groupes
- vers 11h le groupe range la salle de jeu et se rassemble autour de lectures, de chansons et de comptines.

Différents espaces de jeux sont à votre disposition pour partager des moments d'éveil, de découvertes, de partage et de convivialité avec les enfants.

Une matinée d'éveil c'est :

✓ **Pour les bébés** : un lieu d'ouverture vers l'extérieur, un lieu qui nourrit sa curiosité, des rencontres avec ses pairs, des découvertes, la possibilité de vivre des expériences avec son parent ou son assistante maternelle.

✓ **Pour les petits enfants** : des expériences, des manipulations, des rencontres, un lieu d'expression. Une grande place est faite à l'imagination à travers diverses activités.

✓ **Pour les plus grands** : une expérience de socialisation avant l'entrée à l'école, la découverte de quelques règles de vie en collectivité, l'apprentissage du partage. Ces temps permettent à chacun d'apprendre à trouver sa place au sein d'un groupe.

✓ **Pour les adultes** : un lieu d'échanges, un espace et un temps pour jouer, observer les enfants en dehors du domicile.

✓ **Pour tous**, une matinée d'éveil est un lieu de rencontres, d'échanges, de découvertes et de plaisirs partagés.

Que vous participiez aux matinées d'éveil ou non, les services du Relais Petite Enfance vous sont ouverts pour : les permanences téléphoniques, les accueils sur rendez-vous, les réunions thématiques, le fond documentaire du Relais.

